



DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
COMMUNE DE FRESQUIENNES

Marché de maîtrise d'œuvre

—

Construction d'une garderie

-

Procédure 2018-003

-

Acte d'Engagement (AE)

CONTENU

1. Objet du marché public.....	3
a. Objet du marché.....	3
b. Forme du marché.....	3
c. Procédure	3
d. Durée du marché	3
2. Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.....	5
a. Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire	5
B. Déclaration sur l'honneur	7
C. Compte (s) à créditer	7
3. Sous-traitance	8
4. Montant et prix du marché public	9
a. Forme du prix	9
b. Montant du marché	9
c. Avance	9
7. Signature du titulaire	11
8 . Signature du représentant du pouvoir adjudicateur.....	11

1. OBJET DU MARCHÉ PUBLIC

A. OBJET DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 modifiée relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée et des textes pris pour son application, le présent marché est un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction d'une garderie.

L'ouvrage à réaliser appartient à la catégorie des ouvrages de bâtiment pour une opération de construction.

Le marché porte sur les éléments de mission figurant aux annexes I et II de l'arrêté du 21 décembre 1993 et détaillés dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Par ailleurs, le maître d'œuvre est tenu de remplir les missions qui lui sont dévolues par le CCAG/Travaux.

B. FORME DU MARCHÉ

Le marché est un marché de maîtrise d'œuvre au sens de l'article 90 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics.

Il est soumis au cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles (CCAG/PI) – option A.

C. PROCÉDURE

Il s'agit d'une procédure adaptée selon l'article 34 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016. En application de l'article 32 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, les prestations forment un lot unique. En effet, dans ce cas particulier, la dévolution en lots séparés n'est pas possible car l'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes. De plus, elle serait de nature à rendre techniquement difficile l'exécution des prestations.

D. DURÉE DU MARCHÉ

Le marché de maîtrise d'œuvre prendra fin au terme de la garantie à parfait achèvement (GPA) des travaux.

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est de 18 mois à compter de sa notification.

Phases	Délais
N°1 : EsquisseJours/semaines/Mois (à spécifier)
N°2 : Avant-projet sommaireJours/semaines/Mois (à spécifier)
N°3 : Avant-projet définitifJours/semaines/Mois (à spécifier)
N°4 : Études de projetJours/semaines/Mois (à spécifier)
N°5 : Assistance à la passation des contrats de travauxJours/semaines/Mois (à spécifier)
N°6 : Etude d'exécution et de synthèseJours/semaines/Mois (à spécifier)
N°7 : Direction de l'exécution du contrat de travaux ²Jours/semaines/Mois (à spécifier)
N°8 : Assistance lors des opérations de réceptionJours/semaines/Mois (à spécifier)

2. ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

A. IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché, et conformément à leurs clauses, [cocher la ou les cases correspondantes]

Le signataire :

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

Dénomination sociale	
Capital	
Adresse correspondant au n° SIRET renseigné ci-dessous	
Statut	
Téléphone	
N° SIRET	
N° et lieu d'inscription au registre du commerce	
Code APE	

engage la société sur la base de son offre ;

Dénomination sociale	
Capital	
Adresse correspondant au n° SIRET renseigné ci-dessous	
Statut	
Téléphone	
N° SIRET	
N° et lieu d'inscription au registre du commerce	
Code APE	

L'ensemble des membres du groupement s'engage sur la base de leur offre ;

constitué avec les sociétés : *[à dupliquer autant que de besoin]*

Mandataire	
Dénomination sociale	
Capital	
Adresse correspondant au n° SIRET renseigné ci-dessous	
Statut	
Téléphone	
N° SIRET	
N° et lieu d'inscription au registre du commerce	
Code APE	

Co-traitant 1	
Dénomination sociale	
Capital	
Adresse correspondant au n° SIRET renseigné ci-dessous	
Statut	
Téléphone	
N° SIRET	

N° et lieu d'inscription au registre du commerce	
Code APE	

B. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- Sous peine de résiliation de plein droit du marché, à mes torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, ne confier la réalisation du travail qu'à des salariés employés régulièrement au regard des articles L 1221-10, L 3243-2 et R 3243-1 à R 3243-5 du code du travail.
- Avoir déposé auprès de l'administration fiscale, à la date de la signature de ce document, l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires.
- N'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles [45](#) et [48](#) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles [45](#), [46](#) et [48](#) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Etre en règle au regard des articles [L. 5212-1](#) à [L. 5212-11](#) du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

C. COMPTE (S) À CRÉDITER

[Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.]

**candidat unique
ou groupement solidaire**

Titulaire du compte									
Domiciliation									
IBAN								BIC	

ou groupement conjoint [à dupliquer autant que de besoin]

Co-traitant 1									
Titulaire du compte									
Domiciliation									
IBAN								BIC	

3. SOUS-TRAITANCE

Une demande de sous-traitance est déposée au moment de l'offre :

OUI

NON

Montant HT des prestations sous-traitées :

Dans le cas où la demande de sous-traitance intervient au moment du dépôt de l'offre, le candidat fournit à l'acheteur une déclaration mentionnant la nature des prestations sous-traitées, le nom, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé, le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant, les conditions de paiement prévues par le projet de contrat de sous-traitance —et, le cas échéant, les modalités de variation des prix— et les capacités techniques, professionnelles et financières du sous-traitant. Il lui remet également une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

4. MONTANT ET PRIX DU MARCHÉ PUBLIC

A. FORME DU PRIX

L'unité monétaire applicable au présent marché est l'euro.

Le prix du marché est un prix global et forfaitaire. Il est inscrit au paragraphe ci-dessous et détaillé dans l'annexe 1 de l'acte d'engagement.

Les modalités de variation des prix sont mentionnées dans le CCAP.

B. MONTANT DU MARCHÉ

L'offre est établie sur la base économique des conditions générales économique au mois zéro (Mo), date de remise des offres.

La part de l'enveloppe financière initiale hors TVA affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est de 500 000 €, valeur octobre 2018.

Le coût prévisionnel définitif des travaux Cpd sera arrêté selon les modalités fixées dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

Montant de l'offre du candidat :

Montant HT de l'offre	
Montant TVA (.....%)	
Montant TTC	
Montant TTC en toutes lettres	

Le maître d'œuvre s'engage à ne percevoir aucune rémunération d'intervenants autre que la maîtrise d'ouvrage au titre de la présente opération.

C. AVANCE

Une avance est accordée au titulaire du marché et aux co-traitants – sauf renonciation expresse – selon les dispositions de l'article 110 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et de l'article 4.2.1 du cahier des clauses administratives particulières.

Cette avance n'est due que sur la part du marché qui ne fait pas l'objet de sous-traitance.

Le candidat ou le mandataire du groupement :

- accepte le versement de l'avance,
- refuse le versement de l'avance.

En cas de groupement conjoint :	accepte le versement de l'avance	refuse le versement de l'avance
co-traitant n°1 :		
co-traitant n°2 :		

7. SIGNATURE DU TITULAIRE

Cette offre reste valable **6 mois** à compter de la date limite de remise des offres indiquée au règlement de la consultation.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

8 . SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur
et cachet :

--